

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 janvier 2014

FORMATION PROFESSIONNELLE - (N° 1721)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS461

présenté par
M. Gille, rapporteur

ARTICLE 18

À la première phrase de l'alinéa 40, après le mot :

« fonds »,

insérer le mot :

« paritaire ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision